

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3578 - MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019

COOPÉRATION

La RDC et la Belgique
signent des mémorandums
d'entente

Le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo est arrivé à Bruxelles, le 16 septembre dans la soirée, pour une visite officielle de quatre jours qui prévoit de nombreuses rencontres politiques, économiques et diplomatiques, afin de renforcer les liens entre les deux pays. Les deux parties ont signé, au cours de leur rencontre d'hier, des mémorandums d'entente et

des lettres d'intention. Pour la partie congolaise, ces documents ont été signés par la ministre des Affaires étrangères, Marie NTumba Nzeza. Avec le chef de la diplomatie belge, Didier Reynders, elle a signé un mémorandum d'entente sur la tenue régulière de consultations politiques bilatérales.

Page 3



Félix Tshisekedi reçu par Charles Michel au palais Egmont à Bruxelles



Le bureau de l'Assemblée nationale

ASSEMBLÉE NATIONALE

Les enjeux de la session
budgétaire

Le projet de loi de finances 2020, le rapport du processus électoral, le projet Lutundula sur la Commission électorale nationale indépendante font partie des sujets qui seront débattus par les députés, durant leurs assises dites de septembre ouvertes lundi.

L'examen du projet de loi de finances exercice 2020 reste la principale affaire. Après la publi-

cation du gouvernement, il est perçu comme un deuxième indicateur de la volonté du président Félix Tshisekedi de rompre avec le passé. A ce sujet, certains députés ont affiché leur intention de rejeter tout projet de budget de moins de dix milliards de dollars américains et qui ne répondrait pas aux attentes de la population.

Page 2

AFFAIRES FONCIÈRES

Suspension de la délivrance
des titres sur les biens
déclarés sans maître
ou désaffectés

Le ministre Aimé Sakombi Molendo

Cette décision du ministre Aimé Sakombi Molendo est parmi les mesures conservatoires prises, dans sa lettre du 16 septembre, à l'endroit des conservateurs des titres immobiliers de toutes les circonscriptions foncières de la RDC. Elle viserait à protéger le patrimoine immobilier de l'État et des particuliers.

Les conservateurs des titres immobi-

liers ont été enjointés à ne plus établir des titres de propriété sur la base des arrêtés de désaffectation ou cession d'un immeuble du domaine privé de l'État. Instruction leur a été donnée de transmettre tous les dossiers de cette nature au secrétaire général pour examen.

Page 3

EDUCATION CIVIQUE

Les femmes de Kinkole sensibilisées
à leurs droits fondamentaux

L'association Mama Congo Telema (MCT) a regroupé, le 15 septembre dans la commune de N'sele, à Kinshasa, les mamans du quartier Kinkole qu'elle a invitées à participer pleinement dans la gestion de la chose publique, se fondant sur l'alternance politique intervenue dans le pays. Développant le thème du jour axé sur l'engage-

ment et la participation politique de la femme de N'sele à la gestion de la chose publique après l'alternance pacifique du pouvoir en RDC, la directrice exécutive de MCT a exhorté les femmes et jeunes filles à connaître leurs droits, afin de mieux les défendre.

Page 6

ASSEMBLÉE NATIONALE

Les enjeux de la session budgétaire

Le projet de loi de finances 2020, le rapport du processus électoral, le projet Lutundula sur la Commission électorale nationale indépendante (Céni) font partie des sujets qui seront débattus par les députés, durant leurs assises dites de septembre ouvertes lundi.

Le programme de la session parlementaire de septembre s'annonce particulièrement stratégique au regard de l'importance des matières inscrites à l'ordre du jour. L'examen du projet de loi de finances exercice 2020 reste la principale affaire. En effet, après la publication du gouvernement de la République, le projet de loi de finances est attendu comme un deuxième indicateur de la volonté du président Félix Tshisekedi de rompre avec le passé. Pour ce faire, certains acteurs politiques ont clairement affiché leur intention de rejeter tout projet de budget de moins de dix milliards de dollars américains et qui ne répondrait pas aux attentes de la population. Ils s'en tiennent notamment aux promesses du président de la République, alors candidat de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), de mobiliser un budget de 86,71 milliards américains pendant dix ans en cas de son élection à la tête du pays.

Dans son discours d'ouverture de cette session, le 16 septembre, la présidente de la chambre basse du parlement, Jeannine Mabunda, a émis le vœu de voir le projet du budget tenir compte, entre autres, des souffrances des Congolais. A cet effet, elle a relevé notamment la lutte contre l'insécurité créée par

des groupes armés et terroristes tels que ADF à l'est du pays, la relance de l'agriculture, de la lutte contre le chômage des jeunes, de l'accès à l'éducation en général et à la gratuité de l'enseignement fondamental en particulier.

Le processus électoral

Outre le budget 2020, l'examen du rapport de la Céni est vivement attendu par l'ensemble de la classe politique congolaise compte tenu des débats houleux suscités par l'organisation des scrutins combinés du 30 décembre 2018, suivie de la publication des résultats provisoires et les contentieux électoraux. Pour certains, cette session va définitivement sonner le glas du leadership actuel de la Céni en sursis depuis le mois de juin. Prévu au mois de juin, l'examen du rapport de la Céni avait été reporté à la demande de son bureau suite aux obstacles « *ne lui permettant pas de respecter le délai de dépôt et de présentation de son rapport annuel, tel qu'exigé par sa loi organique* ». Ces contraintes ayant été à présent levées, a déclaré la présidente de l'Assemblée nationale, l'examen de ce rapport sera inscrit sur la liste des matières de cette session. Dans ce même ordre d'idées, s'inscrit le projet de loi Lutundula qui annonce la mise en place d'un nouveau cadre juridique sur lequel devra s'appuyer le



Le bureau de l'Assemblée nationale

nouveau leadership à la centrale électorale.

Les autres matières

Parmi les sujets à aborder au cours de cette session budgétaire se trouvent également la proposition de loi organique portant institution, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale de lutte contre la corruption, initiée par le député Henri Thomas Lokondo, et la proposition de loi portant lutte contre la corruption, initiée par le député Jean Pierre Pasi Zapamba.

Des textes déjà en traitement dans les deux chambres du parlement sont également à l'ordre du jour, notamment la proposition de loi relative à l'accès à l'information.

La Commission mixte paritaire sera aussi convoquée pour statuer sur le projet de loi portant lutte contre le terrorisme, la proposition de loi organique modifiant et complétant la loi organique portant organisation, fonctionnement et compétences des juridictions de l'ordre judiciaire et le projet

de loi sur les échanges et le commerce électroniques. Il en sera de même de la proposition de loi modifiant et complétant le décret 1940 portant Code pénal aux fins de déterminer les peines applicables aux infractions prévues par les Actes uniformes de l'Oha-da et de la proposition de loi modifiant le code pénal en vue de la prise en charge des victimes des violences sexuelles.

Jeannot Kayuba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

La RDC et la Belgique signent des mémorandums d'entente

Le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo est arrivé à Bruxelles, le 16 septembre dans la soirée, pour une visite officielle de quatre jours qui prévoit de nombreuses rencontres politiques, économiques et diplomatiques, afin de renforcer les liens entre les deux pays.

Le chef de l'Etat congolais a été officiellement accueilli, avec les honneurs militaires, par le Premier ministre belge, Charles Michel, le 17 septembre en fin de matinée, dans la cour d'honneur du Palais d'Egmont, à Bruxelles. La délégation belge était notamment composée de Didier Reynders, vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et de la Défense; Alexander De Croo, ministre de la Coopération au développement; et Pieter De Crem, ministre de l'Intérieur.

Mise en place d'un programme transitoire

Les deux parties ont signé, au cours de leur rencontre, des mémorandums d'entente (MoU) et des lettres d'intention. Pour la partie congolaise, ces documents ont été signés par la ministre des Affaires étrangères, Marie NTumba Nzeza. Avec Didier Reynders, elle a signé un mémorandum d'entente sur la tenue régulière de consultations politiques bilatérales. Outre la remise en place d'ambassadeurs dans les deux pays, le document porte notamment sur la réouverture du consulat général de la République démocratique du Congo (RDC) à Anvers et de celui de la Belgique à Lubumbashi. Il prévoit un appui à l'Ecole nationale de l'administration à Kinshasa ainsi que la formation de diplomates congolais.

Pour sa part, le vice-Premier



Signature des mémorandums d'entente entre la RDC et la Belgique

ministre, ministre des Finances et de la coopération au développement belge, Alexander De Croo, a signé un mémorandum concernant la poursuite de la coopération gouvernementale et la consolidation des programmes en cours d'exécution, accompagnés d'un programme de transition. La conclusion d'un nouveau programme de coopération sera la responsabilité du prochain gouvernement fédéral. Par ailleurs, un mémorandum en matière de finances a également été conclu, permettant la relance d'une coopération dans ce domaine. Une reprise de la coopération au niveau des banques centrales a également été examinée. Néanmoins, aucun accord n'a été signé en matière de coopération militaire. Il s'agit d'un programme de transition, parce qu'un nouveau programme de coopération doit

être initié par un gouvernement de plein exercice. Or, la Belgique est toujours dans les négociations pour la formation de son nouveau gouvernement, à la suite des élections fédérales organisées le 26 mai dernier. En outre, les autorités belges se disent également attentives à l'évolution de la situation en RDC.

« La signature des MoU témoigne de la volonté des deux pays de renforcer leurs relations sur le plan diplomatique et confirme la redynamisation de la relation de grande proximité qui existe entre la RDC et la Belgique, dans le cadre d'un partenariat réciproque, renouant avec la croissance et le développement durable. La Belgique, avec ses partenaires internationaux, s'engage à soutenir les efforts et réformes annoncés par les au-

torités congolaises, en tenant compte des progrès concrets en faveur de la population », a fait savoir le ministère belge des Affaires étrangères dans un communiqué.

« La Belgique c'est mon autre Congo. L'objectif de ce voyage est de rapprocher la Belgique du Congo qui, actuellement, a besoin de tous ses amis et la Belgique en fait partie, en tout cas je vais le vérifier... », a fait savoir le président congolais. Ensuite, accompagné de son épouse, Denise Nyakeru, Félix Tshisekedi été reçu en audience, dans l'après-midi, par le roi Philippe de Belgique et la reine Mathilde.

Une diaspora congolaise divisée

Par la suite, le président congolais s'est rendu au siège bruxellois de la Fédération des entreprises de Belgique, où plusieurs

accords ont été aussi signés avec le secteur privé. Le 18 septembre, Félix Tshisekedi et sa délégation se rendront à Anvers, où ils visiteront notamment le port de cette ville, avant une rencontre avec la diaspora congolaise vivant en Belgique et en Europe, dans le palais 12 du Heysel à Brussels Expo, quoique divisée sur cette visite. En effet, accueilli par ses partisans à l'aéroport militaire de Melsbroek, lors de son arrivée, le chef de l'Etat congolais a été conquis par quelques

« combattants », le 17 septembre, au palais Egmont, lors de sa rencontre avec le Premier ministre belge, Charles Michel. Une marche de protestation a été organisée par des Congolais au niveau de la Porte de Namur, non loin du quartier congolais « Matonge ».

Notons que le 19 septembre, Félix Tshisekedi se rendra à Gembloux pour visiter le centre de recherche Terra de la faculté de Gembloux Agro-Bio Tech dépendant de l'université de Liège et dédié à l'agriculture de demain.

Pour rappel, la dernière visite d'un président congolais en Belgique remonte à septembre 2007 quand Joseph Kabila avait effectué un bref séjour à Bruxelles, avant de se rendre à New York pour participer à l'Assemblée générale de l'ONU. Il s'agit également de la première visite officielle en Europe de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo depuis son élection en décembre 2018.

Patrick Ndungidi

AFFAIRES FONCIÈRES

La délivrance des titres sur les biens déclarés sans maître suspendue

La décision prise par le ministre Aimé Sakombi Molendo, dans sa lettre du 16 septembre, viserait à protéger le patrimoine immobilier de l'Etat et des particuliers.

Le ministre des Affaires foncières a pris une série de mesures conservatoires à l'endroit des conservateurs des titres immobiliers de toutes les circonscriptions foncières du pays. Aimé Sakombi Molendo les enjoint, en effet, de ne plus établir des titres de propriété sur la base des

arrêtés de désaffectation ou cession d'un immeuble du domaine privé de l'Etat. Il leur recommande, d'autre part, de ne plus appliquer les arrêtés portant déclaration des biens sans maître et ceux portant reprise des biens immobiliers dans le domaine privé de l'Etat pour déchéance de droit.

Le ministre instruit, en outre, les conservateurs de transmettre tous les dossiers de cette nature au secrétaire général pour examen et rapport. « Primo, je vous instruis de

ne point traiter des dossiers d'établissement des titres à votre niveau relatifs aux arrêtés portant désaffectation et cession d'un immeuble du domaine privé de l'Etat », a écrit Aimé Sakombi Molendo.

Il en sera de même, a poursuivi le ministre, pour l'inexécution des arrêtés ministériels portant déclaration des biens sans maîtres ainsi que des arrêtés ministériels portant reprise dans le domaine privé de l'Etat pour déchéance de droit, quelle qu'en soit la mo-

tivation.

Ces mesures sont motivées par des informations faisant état de l'aliénation du patrimoine immobilier de l'Etat ainsi que des biens immobiliers des particuliers ayant été déclarés et considérés comme biens sans maître, au mépris délibéré de toutes procédures légales en la matière. Pour le ministre des Affaires foncières, elles s'inscrivent dans la vision du président de la République, Félix Tshisekedi, qui avait déclaré que la pro-

priété privée est sacrée.

Ces décisions entrent également dans le cadre de sa promesse faite, lors de la prise de ses fonctions à la tête de ce ministère, de mettre fin à la mafia foncière qui piétine depuis de longues années ce principe constitutionnel évoqué par le président, lié à la sacralité de la propriété privée.

Il est prévu, dans le programme de Sakombi Molendo, une tournée d'inspection dans les circonscriptions foncières.

Lucien Dianzenza

DÉTOURNEMENT DES FONDS À L'ISTM/ KANANGA

Deux coordinatrices de stage révoquées

Solange Mukenge et Esperance MuilaTshiboba, respectivement assistante et chargée de pratique professionnelle viennent d'être renvoyées de leurs fonctions pour cause de détournement des fonds liés au stage professionnel des étudiants de l'institution d'enseignement médical.

Des sources proches du nouveau comité de gestion de l'Institut supérieur des techniques médicales (ISTM) Kananga renseignent que la grave décision a été prise à l'issue d'une enquête interne diligentée par le directeur général, le Pr Mukunda Leyka, qui veut remettre de l'ordre en mettant de côté toute personne qui s'illustre par des pratiques qui ternissent l'image de cet établissement. Selon le procès verbal et la décision qui découle de celui-ci, il est reproché aux deux membres du personnel scientifique des faits graves constatés lors de la coordination des stages des étudiants.



Le directeur général de l'ISTM Kananga, le Pr Mukunda Leyka

La falsification des reçus de paiement des billets de stage, la perception frauduleuse et le remboursement de l'argent

des étudiants destiné à l'achat des billets de stage sans passer par le service des finances, etc., sont autant des griefs à la charge de Solange Mukenge et Esperance MuilaTshiboba. Les deux dames se donnaient à cœur joie depuis plusieurs années à cette pratique sans être inquiétées. Malgré la venue du nouveau comité et la sensibilisation faite pour que les agents indignes se conforment à la nouvelle gestion de l'ISTM/Kananga, elles ont continué avec ces antivaleurs. C'est ainsi que la direction générale a mis la main sur elles avec des preuves à l'appui pour les bouter hors de cette institution des techniciens de santé.

Cette sanction, selon le directeur général de l'ISTM/Kananga, devrait servir de leçon à ceux qui sont réfractaires au changement de mentalité mais c'est surtout une façon pour lui de soutenir le gouverneur de la province du

Kasaï-central, Martin Kabuya, qui veut redorer l'image de sa province en invitant toutes les structures à lui emboîter le pas dans la lutte contre les antivaleurs.

Le comité de gestion de cet établissement, qui s'inscrit dans cette logique, n'hésitera pas à mettre de côté toutes les brebis galeuses hors de la bergerie, ayant axé sa gestion sous le signe de la lutte contre les antivaleurs et l'assurance qualité.

Il sied de rappeler que dans une institution supérieure technique, le service de stage est le poumon car il permet d'assurer aux étudiants une formation pratique de qualité. Depuis l'avènement de ce nouveau comité, ce service de stage est constamment sensibilisé à son importance et son apport dans le processus de formation.

Blandine Lusimana

GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Adolphe Muzito sème le doute avec des chiffres inquiétants

Se fondant sur des chiffres qui constituent l'un de ses domaines de prédilection, l'ancien Premier ministre et président du parti politique Nouvel élan a émis de sérieux doutes, lors de sa rentrée politique le 14 septembre à Kinshasa, quant à l'application de la mesure dès cette année.

La lancinante question de la gratuité de l'enseignement scolaire a constitué l'un des points abordés par Adolphe Muzito, l'un des leaders de la coalition d'opposition Lamuka.

Dans son discours de circonstance autour du thème « *L'avenir du Congo en chiffre* », le Premier ministre honoraire et ancien cadre du Parti lumumbiste unifié (Palu), à travers des chiffres, a soutenu l'inapplication cette année en cours de la gratuité scolaire promise par le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, et garantie par la Constitution. En effet, l'article 43 dans son alinéa premier stipule que « toute personne a droit à l'éducation scolaire. Il y est pourvu par l'enseignement

national » ; et l'alinéa 5 souligne que « *l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit dans les établissements publics* ».

Si le cinquième président de la République démocratique du Congo tient à l'application de cet article, lui qui prône un Etat de droit en faveur du peuple, Adolphe Muzito avance des chiffres plutôt inquiétants sur l'effectivité de cette gratuité scolaire. Il a fait savoir que sur les sept cent cinquante mille enseignants de la République démocratique du Congo, trois cent mille ne sont pas pris en charge par le Trésor public, étant supportés financièrement par les parents d'élèves. A ce nombre, a-t-il indiqué, vont s'ajouter deux cent cinquante mille autres enseignants à recruter d'ici à cinq ans, alors que le budget est famélique. Il a affirmé que l'Etat débourse chaque année cinq cent quarante millions de dollars américains en termes d'enveloppe salariale des enseignants. Les parents d'élèves, eux,



Adolphe Muzito, président du parti Nouvel élan

supportent les enseignants non payés par l'Etat à hauteur de trois cent soixante millions de dollars américains, en plus de trois cents millions de dollars à ajouter si l'on doit recruter d'autres enseignants.

Selon des analystes du budget, le coût annuel global de la gratuité scolaire avoisinerait les trois milliards de dollars américains. L'on attend voir son exécution qui serait un signal fort du président Félix Antoine Tshisekedi

pour marquer la rupture entre son pouvoir et le précédent au niveau de la gestion financière de l'enseignement scolaire.

Martin Engimo

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'Asie règne en maîtresse absolue sur le marché des smartphones

Trois firmes asiatiques (Huawei, Tecno et Samsung) se partagent 74 % des parts de marché des appareils de téléphonie mobile dans l'ensemble de la sous-région. Et les projections les plus crédibles attestent, d'ailleurs, la montée en puissance de ces appareils au cours des prochaines années.

Le boom de la téléphonie mobile et de la vente des smartphones en Afrique subsaharienne, longtemps assimilé à un simple effet de mode, va déclencher la prochaine révolution attendue dans cette industrie au niveau mondial. En effet, l'un des paramètres phares à influencer les perspectives de croissance du secteur est naturellement le nombre croissant des utilisateurs.

Entre 2012 et 2018, la sous-région à elle-seule est passée de 287 millions à 456 millions d'abonnés à la téléphonie mobile. Cela représente une évolution du taux de pénétration de 32 % à 44 %.

Selon la très sérieuse GSM Association qui livre cette information, la sous-région affiche - et continuera à afficher - le taux de croissance le plus élevé dans le secteur à travers le monde. A ce rythme, l'on devrait compter pas moins de 167 millions d'abonnés supplémentaires d'ici à 2025. L'Afrique subsaharienne va compter alors plus de 600 millions d'abonnés, et un taux de pénétration estimé à environ

50 %.

L'autre paramètre important mais lié d'une certaine manière au premier est la pression démographique galopante, avec une Afrique subsaharienne en tête des sous-régions les plus peuplées du monde. La République démocratique du Congo et le Nigeria vont, d'ailleurs, se disputer la tête du pays le plus peuplé de la sous-région d'ici à 2050. Néanmoins, les données de la GSM Association tablent sur un peu plus de trente millions de nouveaux abonnés uniques sur la période au Nigeria.

La grande question est celle de savoir si l'Afrique profitera ou pas de cette position avantageuse pour en faire un

levier capable de booster sa croissance économique. GSM Association explique les effets directs sur les économies de la sous-région, notamment en termes de contribution directe au produit intérieur brut et de recettes supplémentaires engrangées au travers des taxes et autres impôts perçus dans ce secteur. En 2018, environ quinze milliards de dollars américains ont pu ainsi être collectés par les États auprès des entreprises du secteur des smartphones. La GSM Association projette le franchissement du cap des cent cinquante milliards de dollars d'ici à 2023.

Ces chiffres mirobolants ne doivent pas éluder une me-

nace qui pèse lourdement sur l'industrie de la téléphonie mobile locale africaine. Cette dernière reste encore très faible par rapport aux géants du monde (Asie, Amérique et Europe) qui viennent poser leurs valises pour s'installer durablement dans le continent africain. Le Coréen Samsung arrache actuellement la première place, en drainant 40 % des revenus du secteur des smartphones au cours du deuxième trimestre de 2019. A cette allure, les entreprises locales africaines risquent tout simplement de disparaître du marché des smartphones.

Laurent Essolomwa

DIVAGATION DES ÉLÉPHANTS À MALEMBA-NKULU

L'implication des ministres Nene Nkulu et Ngoie Mukena sollicitée

La population de la contrée, dans la province du Haut-Lomami, salue la présence de leurs ressortissants dans le nouveau gouvernement, estimant qu'ils vont s'engager dans la recherche de solutions sur la question de la présence des pachydermes en errance dans ce territoire depuis quelques années.

L'équipe du Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, est forte de soixante-six membres, parmi lesquels deux filles et un fils de la province de Haut-Lomami. Il s'agit notamment de la ministre d'Etat en charge du Travail et prévoyance so-

ciale, Nene Nkulu Ilunga; du ministre de la Défense nationale, Ngoie Mukena Lusa Dyese; et de la vice-ministre de l'Environnement, Jeanne Ilunga Zahina.

Ces trois nominations ont réjoui la population du territoire de Malemba-Nkulu, a fait savoir Paul Ngoy Nsenga Binthelu, député provincial du Haut-Lomami. Cette population, a-t-il dit, a tenu à saluer la vision du chef de l'Etat de mettre sur pied un gouvernement dont les membres, en très grande majorité, n'ont jamais été



La ministre d'Etat, Néné Nkulu Ilunga

ministres auparavant et dont la représentativité des provinces est de mise.

« La population de Malemba-Nkulu prenait son mal en patience. Ce gouvernement marque le début du changement et doit prioriser les intérêts de la population, chercher les causes des faits afin de résoudre promptement les préoccupations prioritaires de notre peuple et non le laisser subir des conséquences des faits que l'on pourrait éviter », a déclaré Paul Ngoy Nsenga Binthelu, également président de la commission parlementaire mise sur pied,

il y a quelques années, pour évaluer les dégâts causés par les éléphants en divagation dans ce territoire et à Bukama. Ayant quitté leur milieu naturel au parc de l'Upemba, ils sèment la désolation depuis quelques années, dévastant des villages entiers dans ces territoires et détruisant des champs lors de leurs passages.

« La province du Haut-Lomami a de problèmes sérieux tels l'enclavement très avancé des routes, les catastrophes naturelles, les dégâts multiformes causés par la présence devenue

quasi permanente des éléphants en divagation dans les territoires de Malemba-Nkulu et Bukama. Il y a déjà de pertes en vies humaines (vingt-trois morts), plus de trente-six mille ménages affectés par cette situation tragique, la déperdition scolaire avec près de soixante-quinze mille enfants qui ne vont plus à l'école, cinquante-cinq mille hectares de champs dévastés, des destructions de maisons, des établissements scolaires, etc. », arappelé l'élu provincial, dressant le tableau sombre de la contrée. Les administrés de Malemba-Nkulu et de Bukama attendent que leurs fils et filles présents dans le gouvernement s'impliquent dans les démarches entreprises depuis plusieurs mois afin d'obtenir de l'exécutif national des solutions à cette épineuse situation, ainsi que la question des feux de brousse qui ont récemment ravagé le territoire de Kabongo, avec des incendies ayant emporté plus de deux cents habitations, quatre établissements scolaires et cinq constructions abritant des églises.

Martin Engimo



Le ministre Ngoie Mukena

EDUCATION CIVIQUE

Les femmes de Kinkole sensibilisées à leurs droits fondamentaux

L'association Mama Congo Telema (MCT) a regroupé, le 15 septembre dans la commune de N'sele, à Kinshasa, les mamans du quartier Kinkole qu'elle a invitées à participer pleinement dans la gestion de la chose publique, se fondant sur l'alternance politique intervenue dans le pays.

La directrice exécutive de MCT, Irène Etumangele Atshute, a d'emblée expliqué les missions de cette organisation qui sont, entre autres, la promotion de la participation politique de la femme et de la jeune fille; la défense des droits fondamentaux de la femme ainsi que l'assistance légale et judiciaire aux femmes victimes des violences sexuelles et des violences fondées sur le genre. Cette dernière mission, a-t-elle précisé, l'association l'effectue grâce à sa clinique juridique et à son centre d'écoute.

Développant le thème du jour axé sur l'engagement et la participation politique de la femme de N'Sele à la gestion de la chose publique, après l'alternance pacifique du pou-



Les participantes à la séance de sensibilisation aux droits de la femme

voir en République démocratique du Congo, la directrice exécutive de l'association MCT a exhorté les femmes et

jeunes filles à connaître leurs droits, afin de mieux les défendre. « Aujourd'hui, la loi fondamentale de notre pays

consacre l'égalité des chances entre l'homme et la femme », a-t-elle indiqué, appelant les mamans de N'Sele à s'investir

davantage dans l'éducation de la jeune fille et à bannir les pratiques rétrogrades qui privilégient les garçons au détriment des filles.

Au cours du débat qui s'en est suivi, Irène Etumangele Atshute a souligné plusieurs avancées dans la société congolaise en ce qui concerne la parité ou les droits de la femme principalement avec l'élévation d'une dizaine des femmes aux fonctions importantes dans le gouvernement conduit par le Premier ministre Ilunga Ilunkamba. Pour elle, le train est déjà en marche et la femme de N'Sele est appelée à faire preuve d'engagement pour demander des comptes à ses élus et participer d'une façon ou d'une autre à la gestion de la chose publique. Elle a promis d'intensifier les actions de sensibilisation dans toute la municipalité, invitant les autorités urbaines et nationales à soutenir cette initiative.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE EBOLA

Le ministre de la Santé en visite au Nord-Kivu

Après l'étape de Goma et du Rwanda, le Dr Eteni Longondo séjourne dans la ville de Butembo pour évaluer la riposte contre la maladie qui a causé plus de deux mille décès depuis plus d'une année.

« Nous sommes venus voir comment la mise en œuvre de la lutte avance. Déjà, nous avons des résultats. Dernièrement, vous avez vu le président de la République qui avait ordonné qu'on puisse avoir une cellule sur place ici. C'est ce qui a été fait et la cellule commence déjà à montrer les résultats. Nous avons la baisse en incidence et en mortalité. Nous sommes venus évaluer la situation », a déclaré le ministre de la Santé à l'étape de Goma où il a eu une séance de travail avec les équipes de la riposte.

A l'invitation de son homologue rwandais, le Dr Diane Gashumba, le ministre Eteni Longondo a effectué, le 16 septembre, une visite de travail au Rwanda pour se rendre compte de l'état d'avancement de la feuille de route signée entre les deux pays. La ministre Diane Gashumba a remercié son homologue de la RDC et sa délégation pour avoir répondu à son invitation dans un laps de temps afin de discu-

ter ensemble de la stratégie à mettre en place pour continuer à protéger les peuples des deux pays du virus Ebola. « Le Rwanda a réaffirmé son engagement de collaborer avec la RDC dans la lutte contre la maladie à virus Ebola », a-t-elle indiqué.

Pour sa part, le Dr Eteni Longondo a remercié le Rwanda pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé. « Cela témoigne de bonnes relations qui règnent entre nos deux pays », a-t-il reconnu tout en ajoutant que la RDC est très préoccupée par cette épidémie et très déterminée à y mettre fin.

Après Ebola, a dit le ministre congolais, les jalons doivent être posés pour consolider le partenariat entre les deux pays en vue de faire un bloc commun contre d'autres éventuelles épidémies. Le Dr Eteni Longondo a, par ailleurs, déclaré qu'il est temps de passer à l'action et promis de revenir au Rwanda au mois d'octobre pour une prochaine évaluation.

Le Rwanda et la RDC se réjouissent des avancées réalisées dans la mise en œuvre de la feuille de route signée il y a deux mois.

Blandine Lusimana

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

CLIMAT

Un sommet à New York pour faire pression sur les dirigeants mondiaux

La rencontre, prévue le 23 septembre, devra permettre d'obtenir des chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que d'autres décideurs, que chacun de leurs pays révise à la hausse leurs plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les assises ont pour but de mettre au défi d'agir les États, les régions, les villes, les entreprises, les investisseurs et les citoyens. Elles constitueront une étape déterminante dans la coopération politique internationale et inciteront de vastes mouvements de soutien visant à favoriser la mise en application de l'Accord de Paris.

Des militants écologistes, des jeunes en provenance de plusieurs pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique, dont la célèbre Suédoise Greta Thunberg, 16 ans, vont faire le déplacement de New York.

Pour les Nations unies, ces assises doivent permettre de lutter efficacement contre le changement climatique, puisque ses effets catastrophiques pour l'environnement

se font ressentir partout. C'est ainsi qu'en rapport avec cette situation, l'ONU insiste sur le fait que même si, économiquement, la lutte contre le réchauffement climatique coûte cher en perturbant les économies, elle coûtera encore plus cher demain si rien n'est fait. Lors de la rencontre, une soixantaine de pays devrait annoncer des plans climat renforcés, a indiqué Alden Meyer, expert de l'ONG américaine Union of concerned scientists. « C'est un marathon, pas un sprint », a-t-il ajouté, précisant que la vraie date butoir est fin 2020, quand l'Accord de Paris obligera les signataires à revoir leur copie. Evoquant les efforts consentis par certains pays dans le cadre de l'Accord de Paris, le Climate action tracker relève que pour l'instant, seuls le Maroc et la Gambie ont des engagements « compatibles » avec l'objectif du document. Or, pour avoir une chance de stopper le réchauffement du globe à +1,5°C (par rapport au XIXe siècle), il faudrait que le monde soit neutre en

carbone en 2050, selon le dernier consensus de scientifiques mandatés par l'ONU.

Si chaque pays est libre de fixer ses objectifs et son année de référence, il faut signaler que l'état actuel des engagements des principaux pays émetteurs, tels que formalisés dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat signé en 2015, est le suivant :

La Chine

Pékin s'est engagé à ce que les émissions de dioxyde de carbone du pays se mettent à baisser d'ici à 2030. En attendant cette date, les experts assurent que la Chine devrait y parvenir. De plus, le pays a aussi fixé comme objectif que 20% de sa consommation d'énergie proviennent d'énergies non fossiles (renouvelables et nucléaire).

Les Etats-Unis

Washington avait déjà pris des engagements mais ils datent de la présidence de Barack Obama : réduction des émissions de gaz à effet de serre de 26 à 28% en 2025, par rap-

port à 2005. Son successeur, Donald Trump, en ce qui le concerne, a annoncé en 2017 son intention de sortir de l'Accord de Paris (effectif en 2020), et engagé immédiatement l'abattage des piliers du plan climat de son prédécesseur, sur les centrales au charbon et les véhicules, notamment.

L'Union européenne

Les pays membres de l'organisation se sont engagés à une réduction de 40% d'ici à 2030, par rapport à 1990. Dans cette perspective, la Commission européenne prévoit déjà que cet objectif sera dépassé. Elle veut faire adopter par les pays concernés un but plus ambitieux : une neutralité climatique en 2050.

Pays ayant adopté le but de neutralité carbone

Il s'agit du Bhoutan et de Suriname, selon une étude de l'ONG britannique ECIU présentée en juin. En dehors de ces deux petits pays, de nombreux autres ont annoncé leur

intention de l'être d'ici à 2050 ou avant. Parmi eux, certains Etats ont inscrit l'objectif dans leur loi ou dans leurs engagements pour l'Accord de Paris, selon le site climatechangenews.com. Ce sont : la Norvège et l'Uruguay : en 2030 ; la Suède et l'Etat américain de Californie : en 2045 ; le Fidji, la France (vote final du Sénat fin septembre), le Royaume-Uni : en 2050

L'adoption de cet objectif est loin de signifier que ces pays sont sur la trajectoire pour y parvenir, comme l'illustre l'exemple français, où le Haut conseil pour le climat a jugé en juin que les actions engagées restaient « insuffisantes ».

Notons que l'adoption de l'Accord de Paris en 2015 était une étape clé de la lutte contre les changements climatiques. Cet Accord vise principalement à maintenir l'augmentation moyenne de température dans le monde bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, et autant que possible à 1,5°C pendant ce siècle.

Nestor N'Gampoula

NÉCROLOGIE

Jean-Jacques Koubemba, journaliste au quotidien « Les Dépêches de Brazzaville », Jean-Bernard Ntsana, Raymond Likouya et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, grand-mère, sœur, Monique Souamounou, survenu le mardi 3 septembre 2019 au CHUB. La veillée mortuaire se tient au n°74, rue Itendi, Moukondo, quartier Cité des 17, arrêt Maison Blanche.

Stanislas Okassou et les enfants Adzoka ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Brazzaville, Ouessou et des villages de Ndongo, Issongo, Oyoue et Bokagna, dans le district de Makoua, le décès inopiné de leur frère et père, Crépin Adzoka, agent Energie électrique du Congo, survenu le 10 septembre 2019.

Le deuil se tient au domicile familial, sis 10 rue Dzitiri, à Nkombo (arrêt de bus « Bas prix », avant le CNRTV).

Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement



Mme Itoua née Charlem Léa Legnoki, journaliste au quotidien Les Dépêches de Brazzaville, Symphorien Legnoki, Raïssa Legnoki, l'adjutant Ngambomi Roland, Tsoumou Legnoki Ibanes et tous les enfants Ngambomi ont le regret d'informer les parents de Pointe-Noire, Mossaka, Loukolela, Impfondo, Bomioko et Bokombo ainsi que les amis et connaissances, le décès de leur frère, Josias Legnoki survenu, le 9 septembre 2019 au CHU de Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n°3 de la rue Souanké / Talangai Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

**CHANGEMENT DE NOM**

M. Endoke Jean Célestin, demeurant à Brazzaville, agissant au nom de son enfant mineur Endoke Itoua Grace Abigaël, sur demande de celui-ci, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de supprimer son deuxième patronyme « Itoua ». L'enfant désire désormais être appelé Endoke Grace Abigaël.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

DIVERS

La société World Leader solution crée votre entreprise : SARL ou SAS ou SA en 24 heures RCCM, 24 heures plus tard SCIEN et SCIET, NIU une semaine après. Les honoraires tiennent compte de la crise

Contact : 06 912 63 21.

AVIS DE VENTE

Domaine de 30 hectares 7 à 7 ca à 45 km, situé village Kouomi (Terre Mpiere) sur la route de Maloukou, dans la zone économique d'igné.

- Titre Foncier n° 43 584

- Prix très abordable

- Pour tous renseignements contacter les numéros suivants :

06 651 17 15 / 05 568 28 27

AUTOMOBILE

L'Afrique en voie de mettre fin au marché de seconde main

Les constructeurs occidentaux et japonais se sont regroupés pour faire pression sur les autorités locales et tenter d'inverser la tendance du marché continental de l'occasion.

«Toute l'Afrique ou presque circule en voitures d'occasion, robustes et réparables», écrivait Le Monde en 2007. L'Afrique est l'un des plus gros consommateurs de ce type de véhicules. Elle en importerait chaque année entre trois et quatre millions, rapporte l'agence Ecofin. Ce phénomène constitue un obstacle majeur sur la route des constructeurs en quête d'un relais de croissance sur le continent.

BMW, Volkswagen, Toyota, Nissan et autres se sont associés pour faire pression sur les pays africains afin de réduire les importations de véhicules. Elles ont créé l'Association of african automotive manufacturers (AAAM), dont l'action commence à porter ses fruits. Thomas Schäfer, responsable des activités de Volkswagen en Afrique, évalue le marché potentiel des voitures neuves en Afrique subsaharienne entre trois et quatre millions d'unités, contre quatre cent vingt mille vendues en 2017. Mais pour parvenir à cet objectif, il faudrait réduire la

proportion des véhicules d'occasion ainsi que les prix des modèles neufs. Dans le même temps, la population et les revenus des ménages en Afrique augmentent rapidement, ce qui accroît leur capacité à acheter des voitures neuves.

Un rapport de la Banque africaine de développement et de l'Organisation de coopération et de développement économiques indique que le continent compterait désormais trois cent cinquante millions de personnes appartenant à la classe moyenne. Le Kenya, le Nigeria et le Ghana sont considérés par l'AAAM comme des pôles potentiels de production. Le Nigeria envisage de taxer à 70% les véhicules neufs entièrement produits ailleurs afin de stimuler la demande pour la production locale. Ce projet de loi n'a pas encore été approuvé. Au Kenya, les constructeurs seront exonérés de droit d'importation et bénéficieront d'un allègement fiscal de 50%.

Le gouvernement kényan prévoit de réduire les importations de voitures de plus de trois ans d'ici à 2021. Cette mesure pourrait entraîner un doublement du prix des modèles milieu de gamme importés, dénonce, cependant, la Kenyan auto bazaar association (Kaba), un groupe de pression de trois cents membres.

«La classe moyenne ne pourra pas posséder un véhicule de son choix», déplore la Kaba. Une baisse des recettes fiscales tirées des véhicules d'occasion importés pourrait représenter aussi un problème pour certains pays africains en cas de durcissement des règles. Autre problème : le manque d'infrastructures routières. La situation est telle que «l'Afrique subsaharienne est la seule région du monde où la densité routière a baissé au cours des deux dernières décennies», constatait la Banque mondiale en 2017. Pour autant, les pays du continent semblent en avoir pris conscience puisque ces équipements absorbent désormais «les deux tiers des investissements d'infrastructure consentis dans la région».

Noël Ndong

SOMALIE

Des soldats burundais tués dans une embuscade

Au moins douze soldats burundais de la force de l'Union africaine en Somalie (Amisom) ont trouvé la mort dans une attaque djihadiste menée par des militants islamistes shebab contre un convoi militaire, au nord de Mogadiscio.

Le convoi a été attaqué, le 14 septembre, aux environs du village de Balcad, alors que les soldats regagnaient leur base sur une route stratégique qui relie la capitale et la région de la Moyenne-Shabelle. Leur mission de routine était d'accompagner des camions de ravitaillement partis de Jowhar à destination des marchés de la capitale. Selon des témoins, les combats meurtriers qui ont opposé un commando du groupe al-Shabab et les soldats de l'Amisom ont duré une vingtaine de minutes. Une attaque qui, selon un bref communiqué des shebab, a coûté la vie à quatorze soldats burundais. «Malheureusement, douze de nos soldats ont été tués et six autres blessés par des shebab qui leur ont tendu une embuscade alors qu'ils revenaient d'une mission de sécurisation d'un convoi qui allait de Jowhar vers Mogadiscio », a déclaré, sous couvert d'anonymat, un haut gradé burundais.

Quelques heures avant cette attaque, un engin piégé avait explosé sur la même route, tuant trois personnes, dont deux responsables administratifs locaux, a affirmé Abdikarim Hassan, un responsable sécuritaire du district de Balcad, proche du lieu de l'attaque. Il a précisé que des échanges de coups de feu avaient été entendus près du village de Gololey, sur la route entre Mogadiscio et Jowhar. En mars 2018, cinq soldats burundais avaient déjà perdu la vie au même endroit dans une attaque similaire des commandos ultra-mobiles d'al-Shabab. Malgré les efforts de l'Amisom, la sécurité est loin d'être au rendez-vous. Chassés de Mogadiscio en 2011, les shebab ont ensuite perdu l'essentiel de leurs bastions. Mais ils contrôlent toujours de vastes zones rurales d'où ils mènent des opérations de guérilla et des attentats-suicides, y compris dans la capitale, contre des objectifs gouvernementaux, sécuritaires ou civils. Ils ont juré la perte du gouvernement somalien, soutenu par la communauté internationale et par les vingt mille hommes de l'Amisom.

Josiane Mambou Loukoula

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

BOMAYÉ

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO - KINSHASA - HALLE DE LA GOMBE

AFRICAN MUSIC FORUM 2

ÉDITION 2019

La musique africaine à l'ère du digital

DU 17 AU 18 SEPTEMBRE
INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

DU 19 AU 21 SEPTEMBRE
INSTITUT FRANÇAIS DE KINSHASA

TABLES RONDES, KEY-NOTES, SHOWCASES

20 PROFESSIONNELS DE 10 PAYS
17 GROUPES
200 MUSICIENS

Amf
GRATUIT

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

BOMAYÉ

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE

DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2019

AFRICAN MUSIC FORUM 2

MARDI 17 SEPTEMBRE

10H00 : AFRICAN MUSIC FORUM : LA MUSIQUE AFRICAINE À L'ÈRE DU DIGITAL - KEYS NOTES // TABLES RONDES

18H30 : CINÉ-CLUB : RÉFUGIADO

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

11H00 : AFRICAN MUSIC FORUM : LA MUSIQUE AFRICAINE À L'ÈRE DU DIGITAL - TABLES RONDES

15H00 : SHOWCASE 1 : EVEN'S MAB, DOUBLE R, LES BANTOUS DE LA CAPITALE, LES MAMANS DU CONGO...

18H00 : SHOWCASE 2 : ROGA ROGA, FANIE FAYAR, MLG MOCHRISTO...

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

10H00 : LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRES DE SCRABBLE)

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

17H30 : DIMANCHE À LA CAFÉT' : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

20 PROFESSIONNELS DE 10 PAYS
17 GROUPES
200 MUSICIENS

Amf
GRATUIT

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU

Le bassin du Congo et le changement climatique

Le diagnostic institutionnel de la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha révèle un déficit d'écoulement (Oubangui, lac Tumba, lac Tanganyika et autres affluents des parties sud et nord du bassin) auquel il convient d'ajouter une évolution incertaine du régime hydrologique liée aux changements climatiques futurs.

D'après l'étude, il s'en dégage que le phénomène de changement climatique a entraîné un ensablement des chenaux du fleuve Congo, une augmentation de température et des événements extrêmes, une désertification aux deux bordures du bassin du Congo.

En continuité, l'on observe une avancée de l'onde de la sahélanisation vers le nord de ce bassin ainsi qu'une avancée de l'onde de la kalaharisation (cas de la rivière Kasai) dans le sud du bassin.

On assiste aujourd'hui, depuis quelques dernières décennies, à l'augmentation des étiages de l'Oubangui. Conséquence : arrêt de la navigation sur ce fleuve quatre jours par an de 1935 à 1971, quarante jours par an de 1972 à 1982 ; cent sept jours par an de 1983 à 1989 ; enfin, plus de deux-cents jours par an depuis 2002.

Les implications de cette variabilité sur les ressources en eau sont particulièrement fortes et touchent, à leur tour, de très nombreux secteurs d'activités humaines et environnementales. C'est ainsi que la perturbation dans ces équilibres engendre aussi la perturbation dans les tendances normales ou moyennes du cycle hydrologique, ce qui a des implications sur la distribution et la gestion de la ressource en eau disponible, a-t-on indiqué dans cette étude.

Guillaume Ondzé

FORUM PANAFRICAIN POUR LA CULTURE DE LA PAIX

L'Angola reçoit la première édition

La biennale de Luanda réunira, du 18 au 22 septembre, des responsables gouvernementaux, des représentants de la société civile, d'organisations internationales, ainsi que des artistes et des scientifiques du continent africain et de la diaspora, indique un communiqué de l'Unesco.

Fruit du partenariat entre l'Angola, l'Union africaine et l'Unesco, le premier Forum panafricain pour la culture de la paix vise à promouvoir la prévention de la violence et le règlement des conflits. Ceci en facilitant les échanges culturels en Afrique et au sein de la diaspora africaine, ainsi que le dialogue intergénérationnel et l'égalité des sexes. Une occasion pour les participants de nourrir la réflexion et de faciliter la diffusion d'œuvres artistiques, d'idées et de connaissances relatives à la culture de la paix. En effet, ce forum s'inspire de la Charte de la renaissance culturelle africaine, adoptée en 2006.

Quelques chefs d'Etat sont attendus aux côtés du président angolais, João Manuel Gonçalves Lourenço. Il s'agit du Malien Ibrahim Boubacar Keïta, du Congolais Denis Sassou N'Guesso ainsi que du Gambien Adama Barrow. La directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, et le Prix Nobel de la paix 2018, Denis Mukwege, participeront également à cette première édition de la biennale de Luanda.

Les débats seront articulés autour de trois axes principaux, entre autres, le Forum des partenaires -Alliance pour l'Afrique. En effet, créée en 2018 par l'Unesco, l'Alliance mobilise des donateurs, des entreprises des secteurs public et privé, ainsi que des organisations régionales et internationales autour de projets de développement durable en Afrique. Le deuxième axe concerne les forums d'idées, des jeunes et des femmes. Il est question de trois plates-formes de réflexion sur l'avenir de l'Afrique, axées sur la diffusion de bonnes pratiques et de solutions pour la prévention des crises, ainsi que sur la résolution et l'atténuation des conflits.

Le dernier axe est relatif au festival des cultures. Une occasion pour mettre en valeur la diversité culturelle des pays africains et de la diaspora africaine.

La directrice générale de l'Unesco signera, en marge de ces assises, un accord de partenariat en vue de la création d'un programme national de doctorat en science, technologie et innovation. L'initiative vise à former cent soixante doctorants d'ici à 2020. Le projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat plus large visant à renforcer les capacités éducatives, scientifiques et culturelles de l'Angola.

Parfait Wilfried Douniama

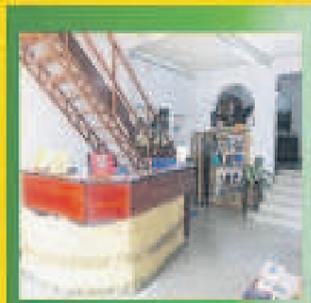
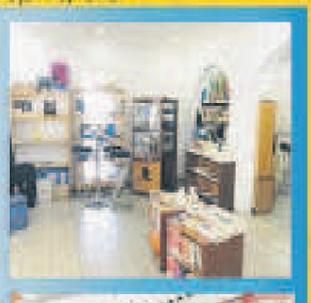
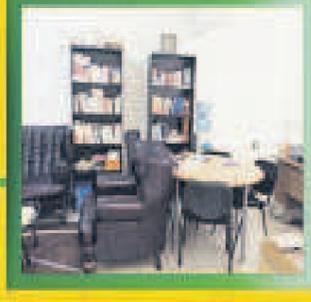
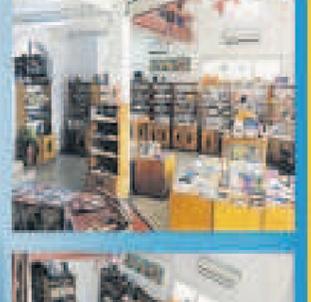
LIBRAIRIE LES MANGUIERS

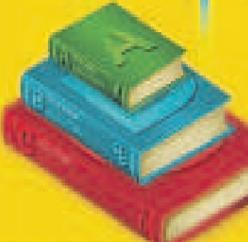


LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*

Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces,
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpi), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
du mardi au samedi de 10h à 18h
dimanche de 10h à 12h



BIOGARAN

premier laboratoire
générique français

LANÇE SES ACTIVITÉS

en République du Congo

Ces médicaments importés de France, aux standards européens et à des prix accessibles, sont bio-équivalents aux médicaments d'origine, garantissant la même efficacité

Le déploiement de **Biogaran** en Afrique francophone a débuté en janvier 2019 par le lancement de ses activités en Côte d'Ivoire et se poursuit ce mois de septembre en République du Congo.

Biogaran est déjà présent en Afrique, au Nigéria, depuis 2017, à travers Swipha, une société de production et de distribution de médicaments dédiée au marché nigérian.

Le laboratoire pharmaceutique français **Biogaran**, filiale du groupe **Servier**, spécialisée dans les médicaments génériques, annonce le démarrage de ses activités en **République du Congo**.

Biogaran commercialise depuis début septembre 31 médicaments issus de sa gamme de près de 900 spécialités, qui permettent, entre autres, la prise en charge de pathologies majeures comme l'hypertension artérielle, le cancer ou de maladies invalidantes comme l'épilepsie. 9 d'entre eux sont déclarés essentiels et répondent à des enjeux de santé publique, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

“*Biogaran souhaite œuvrer en faveur de l'accès aux soins de qualité en Afrique de l'Ouest et Centrale. Nous voulons y proposer des produits aux standards européens à un prix accessible.*”

Le laboratoire pharmaceutique français **Biogaran**, filiale du groupe **Servier**, spécialisée dans les médicaments génériques, annonce le démarrage de ses activités en **République du Congo**.

Biogaran est une filiale du groupe **Servier**, laboratoire pharmaceutique international dont le siège se trouve en France.

www.biogaran.fr





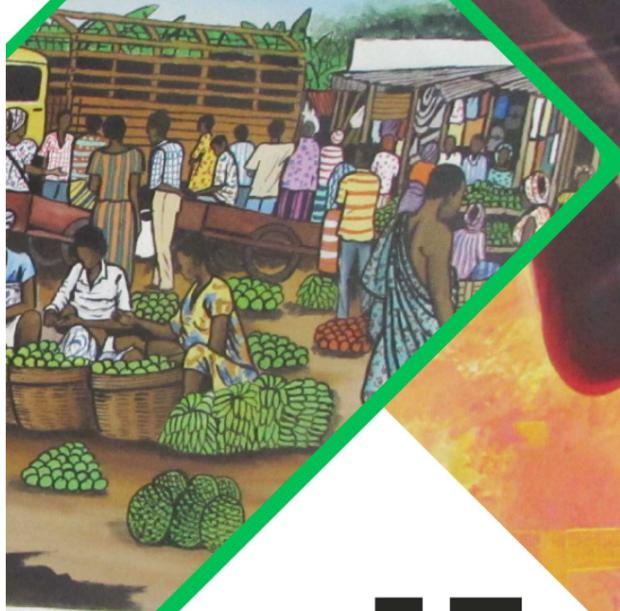
Le Musée Galerie du Bassin du Congo

présente

LIPANDA

Une exposition de peinture et de sculpture,
à l'occasion des festivités du 59^{ème} anniversaire
de l'indépendance du Congo

*Marché du village
Nzimmy B*



*A la recherche du bonheur
Tumbe Chris*

13
du Août

Au 12
Octobre 2019

*Les géants de la forêt
Zénon Mosséli*



Musée
du Bassin du Congo

Contacts

+242 06 666 70 65
+242 04 411 64 11

Adresse

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo



NATIONALE I

L'entretien se fait normalement

Le constat a été fait par le Premier ministre, Clément Mouamba, lors d'une visite de contrôle sur le terrain, du 13 au 15 septembre, qui lui a permis également de s'assurer de l'effectivité du paiement des tarifs de péages.

La concession de la route nationale n°1 a fait couler beaucoup d'encre et de salive. Le gouvernement a su tirer son épingle du jeu en trouvant un terrain d'entente avec les usagers sur les tarifs des péages dont le paiement est entré en vigueur le 9 septembre. Pour en vérifier l'effectivité, le Premier ministre est descendu sur le terrain. « *Le gouvernement doit se rendre compte de ce qui se fait* », a indiqué le chef de l'exécutif. Les ouvriers de La Congolaise des routes (LCR) sont à pied d'œuvre. « *Ils font de la prévention, de la réparation ainsi que la gestion des flux de manière disciplinée* », a reconnu Clément Mouamba. Il y a, en effet, des talus fissurés qui se dégradent du fait de la nature et du mauvais comportement des usagers de la route. Pour éviter le pire avec la saison des pluies qui approche, les travailleurs de LCR en assurent l'entre-



Les travailleurs de LCR à pied d'oeuvre

ten. Ils font le même travail pour les garde-fous arrachés par les accidents et la chaussée qui se détériore par endroits. Dans le Mayombe, il y a beaucoup d'épaves de véhicules qui gênent la circulation dans une zone aussi difficile. « *Dans un délai très raccourci, il faut que ces carcasses de véhicules soient dégagées* », a ordonné le chef du gouvernement.

A propos des tarifs des péages, Clément Mouamba a exhorté les usagers à se conformer à la règle en payant les prix fixés de façon consensuelle. A l'entreprise, il a appelé à la transparence dans la gestion des recettes qui serviront, entre autres, à l'entretien de la route dont l'importance dans l'économie nationale n'est plus à démontrer.

Détour à Soremi

A Mfouati, dans le département de la Bouenza, le Premier ministre a échangé avec les habitants de la localité et les dirigeants de la Société de recherche et d'exploitation minière (Soremi).

Les questions de préservation de l'environnement et certaines revendications de

la population ont alimenté les échanges.

Toutes les parties sont tombées d'accord pour sauvegarder la vocation industrielle du département au travers notamment d'une bonne collaboration entre la population et l'entreprise chinoise.

Rominique Makaya

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les agents de la Sopéco réclament de nouveau des salaires impayés

Les salariés de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco), réunis en assemblée générale extraordinaire le 17 septembre à Brazzaville, ont revendiqué le versement immédiat d'un mois de salaire sur les seize impayés avant la rentrée des classes.

Outre la question relative au salaire, le syndicat des travailleurs a également demandé l'annulation des nominations, affectations et sanctions prises par la direction générale, qu'il estime « arbitraires ». Les partenaires sociaux entendent

Néanmoins, les représentants des agents ont souhaité la prise en compte des préoccupations du comité de direction qui, selon eux, est un organe important de décision. Ils ont invité les agents au calme et à « garder espoir ».

toutefois poursuivre les négociations avec la direction générale dans un climat social apaisé, après la relève d'un responsable des ressources humaines. En matière de gestion du personnel, les syndicalistes

ont dénoncé les mauvaises pratiques de la direction des ressources humaines, des affaires juridiques et du patrimoine, de même que l'incompétence, selon eux, du responsable de cette direction dont la gestion globale est la cause du mauvais fonc-

tionnement de la Sopéco. Néanmoins, les représentants des agents ont souhaité la prise en compte des préoccupations du comité de direction qui, selon eux, est un organe important de décision. Ils ont invité les



Les syndicalistes au cours de leur réunion

agents au calme et à « garder espoir ».

Notons que la Sopéco est une entreprise publique en pleine restructuration, à caractère industriel et commercial,

qui compte actuellement quarante-quatre bureaux à travers le territoire. Depuis trois ans, elle se trouve dans une situation financière déficitaire, avec une masse sala-

Gloria Imelda Lossele (stagiaire)

EMULATION SCOLAIRE

Une candidate âgée de 62 ans parmi les lauréats au BEPC

Au nombre des admis aux examens d'Etat récompensés lors de l'émulation scolaire «Brazza 2019» figurent des hommes et des femmes dont l'âge varie entre 54 et 62 ans.

« Il n'y a pas d'âge pour apprendre ». Le slogan était répété en chœur par l'ensemble des acteurs du système éducatif impliqués dans la campagne contre l'analphabétisme et l'illettrisme récemment organisée à Brazzaville. « *Le Congo donne la possibilité à tous les citoyens de continuer à apprendre, conformément à l'Objectif de développement durable n°4 à travers lequel les Nations unies appellent les Etats à garantir l'apprentissage aux citoyens tout au long de la vie* », avait déclaré le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, lors du lancement des épreuves du baccalauréat, il y a trois mois. La cérémonie de congratulation des lauréats de l'ensemble des examens d'Etat de la session 2019, tenue le

13 septembre à Brazzaville, a permis aux observateurs de constater que la volonté du pays de donner la possibilité à tout le monde d'apprendre n'est pas une vue de l'esprit. Le cas de Gisèle Molengo, âgée de 62 ans, candidate libre au Brevet d'études

du premier cycle (BEPC), est suffisamment illustratif. Nombre d'observateurs se sont posés la question de savoir pourquoi à cet âge on pouvait encore chercher à obtenir le BEPC. Nul ne pouvait traduire les motivations de la sexagénaire qui n'était pas

présente à l'émulation. Pour sa part, Pierre Mounzéo a empoché le sésame à l'âge de 57 ans alors que la plus jeune brevetée n'a que 12 ans et le plus jeune 13 ans.

Par ailleurs, au baccalauréat, Jean Ngandjobo, candidat libre du département

de Ouessou, a attendu 55 ans pour l'obtenir tandis que la bachelière la plus âgée, Christine Atipo, a totalisé 54 ans cette année. Les plus jeunes, Loick Adama et Sylvia Grâce Nganongo Monowome, ont 15 ans.

En dehors des aspects liés à l'âge, le directeur de l'Enseignement secondaire, Jean Luc Moutou, a expliqué que les statistiques confirment une amélioration substantielle des résultats scolaires. Au CEPE, treize élèves ont obtenu des moyennes qui varient entre 7,91 et 9,15 sur 10. Au BEPC, un lauréat a obtenu une moyenne de 18,58 sur 20. Par ailleurs, seize autres lauréats ont obtenu des moyennes comprises entre 16,36 et 18,28. « *Des apprenants ont fait honneur à la République. Ils méritent d'en recevoir les hommages et la reconnaissance* », a expliqué Jean Luc Moutou, saluant la qualité du travail des lauréats congratulés lors de l'émulation «Brazza 2019».

Rominique Makaya



Le ministre de l'Enseignement en compagnie de deux lauréats

PALUDISME

Les moustiquaires en voie de distribution ne sont pas empoisonnées

La plate-forme des organisations non gouvernementales et associations de lutte contre le paludisme au Congo a appelé, le 17 septembre à Brazzaville, les responsables des ménages à se faire recenser en vue de s'approprier des moustiquaires imprégnées d'insecticide, insistant qu'elles ne sont pas toxiques.

L'invite des organisations de la société civile fait suite à un support sonore qui circule dans des réseaux sociaux au sujet des moustiquaires imprégnées qui seraient empoisonnées.

La plate-forme de lutte contre le paludisme demande à la population congolaise de ne pas se fier à cette publication sonore, assurant que l'insecticide utilisé pour imprégner ces moustiquaires n'est pas toxique à l'homme et ne constitue pas une menace pour la santé.

« *La dotation des moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action par le Fonds mondial, principal bailleur qui finance la lutte contre le VIH-sida, la tuberculose et le paludisme en collaboration avec le ministère de la Santé et de la population est une initiative salvatrice pour la prévention contre cette pandémie* », a indiqué Fredy Kelly, rapporteur de la plate-forme.

publique. Le rapport 2018 de l'Organisation mondiale de la santé a enregistré 403 000 décès dus à cette maladie. En effet, pour l'endiguer, le gouvernement procède depuis le

but de leur distribuer des moustiquaires imprégnées. Mais certains ménages refusent de se faire recenser, redoutant des moustiquaires qui seraient nocives à la san-

nages cibles, le ministère de la Santé et de la population, grâce à l'appui de ses partenaires financiers, a déployé plusieurs agents dénombrés sur l'ensemble du territoire national. A Brazzaville, ces agents ont été confrontés au refus de certains ménages qui n'entendent pas se faire enregistrer.

« *Nous confirmons que la société civile, à travers notre plate-forme, est impliquée dans le processus d'obtention du don de ces moustiquaires depuis le dialogue pays qui a dégagé les priorités nationales en matière de lutte contre le paludisme, en passant par la rédaction du projet, jusqu'à la signature de l'accord de don entre le Congo et le Fonds mondial* », a précisé Bipemosso, premier président de la plate-forme de lutte contre le paludisme.

La déclaration de la plate-forme des organisations non gouvernementales et associations de lutte contre le paludisme relève que « *la rumeur ne précise ni la nature de l'insecticide ni le laboratoire pour déduire que ces moustiquaires sont toxiques* ».

Fortuné Ibara



Des membres de la plate-forme de lutte contre le paludisme/Adiac

Au Congo, le paludisme est un problème majeur de santé

début de ce mois au dénombrement des ménages dans

té ou empoisonnées. Pour atteindre tous les mé-

CONCOURS DE SLAM

John Brown remporte le titre

Etudiant en deuxième année de licence à l'Université Marien-Ngouabi, le jeune artiste a été déclaré vainqueur de la compétition qui a opposé vingt et un slameurs et slameuses congolais, le weekend dernier, à l'Institut français du Congo.

Le slameur Brunel Beaugali Mahouolo dit John Brown est membre du collectif Styl'oblique et pratique l'art oratoire depuis deux ans. Ses textes présentés au concours tels «La fac» et «La sape» ont été ovationnés par le public constitué pour la plupart des étudiants.

En les déclamant avec brio, John Brown a su capturer l'auditoire et le jury par ses inspirations étonnantes. Son premier texte dénonce les mauvaises pratiques en milieu universitaire ainsi que les mauvaises conditions de vie et d'études et a été bien accueilli dans la salle. Le second, quant à lui, parle de l'histoire et des principes de l'art de se vêtir.



Brunel Beaugali Mahouolo dit John Brown sur scène

Certains textes déclamés par d'autres concurrents véhiculaient des messages d'amour, de vie, de réussite, d'enfant africain, de rupture, de violence, de révolution. Le jury a été mis en difficulté quant à décider. « Nous avons eu du mal à délibérer car, il y a eu beaucoup de talents. Au finish, un seul a retenu notre attention. Ces can-

didats ont été évalués sur quatre critères, à savoir la diction, la technique et le fluo, la créativité et l'originalité du thème », a expliqué le jury tout en les félicitant.

Le jeune gagnant ne s'attendait même pas à cette victoire. « Je n'imaginai pas que je devrais être en finale, les textes que j'ai entendus de mes co-com-

pétiteurs étaient touchants, les membres du jury ont dit leur dernier mot, et c'est moi qui ai été choisi », a-t-il fait savoir.

John Brown a commencé à écrire son premier texte en anglais dans un club. Une année plus tard, il a intégré le collectif Styl'oblique. C'est avec cette association qu'il a su s'épanouir dans le slam. Le jeune slameur s'inspire beaucoup plus du poète français Charles Pierre Baudelaire qui, selon lui, a vraiment suscité cette envie de faire de la poésie. L'artiste livrera un spectacle en duo avec Khannahk, le 29 septembre, à l'espace HQ, à Baccongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville.

C'est quoi le slam ?

Le slam est une poésie déclamée sur fond musical ou non. Art d'expression orale populaire, il se pratique généralement dans des lieux publics, sous forme de scènes

ouvertes et de tournois. Les slameurs déclament, lisent, scandent, chantent, jouent des textes de leur croyance sur des thèmes libres ou imposés.

Le slam allie écriture, oralité et expression scénique. Focalisé sur le verbe et l'expression brute, il se caractérise notamment par une grande économie de moyens. Sur scène ni décor ni costume, simplement le verbe et l'art déclamatoire. Une bouche qui donne et des oreilles qui prennent. Dans le slam, tous les sujets peuvent être abordés, dans n'importe quel style à condition d'utiliser ses propres textes. Les thèmes abordés sont au contraire très souvent universels avec en premier lieu évidemment, l'amour. C'est le slameur qui crée son propre rythme selon la récitation de son poème.

Rosalie Bindika

IMPRIMERIE*DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo





KABA LISOLO
Airtel a les meilleurs
forfaits Internet
***121*4#**



Partners AG

Forfait Internet

150 Mo

1 Jour
525^F

***121*4*2*3#**

Forfait Internet

6 Go

7 Jours
9 000^F

***121*4*3*5#**

Forfait Internet

11 Go

30 Jours
25 000^F

***121*4*4*4#**

LE RESEAU DES SMARTPHONES

airtelcongob

POINTE-NOIRE

L'avenir de la ville vu en vert

Le projet phare d'aménagement pour l'attractivité de la ville océane va bientôt se concrétiser. Ses initiateurs se sont retrouvés, il y a quelques jours, pour discuter de sa mise en oeuvre en vue de valoriser le patrimoine arboricole de cette ville.

Le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire avait adopté, au cours de sa sixième session ordinaire, une délibération rendant obliga-

toires la plantation, l'entretien et la protection des arbres par les riverains le long des artères principales de la ville.

La municipalité a ainsi fait le choix de s'engager dans une approche environnementale innovante et dans une démarche exemplaire de développement durable de l'espace public.

En effet, l'assemblée locale entend faire de la ville océane une pionnière en la matière.

Cette délibération sur l'environnement va renforcer la plantation, l'entretien et la protection des arbres à travers la ville.

C'est ainsi que les responsables du projet vert de Pointe-Noire, sous la présidence du coordonnateur, Germain Bemba-Bantsimba, ont donné les signaux quant à son lancement pour lui donner une identité paysagère plus homogène à la ville océane.

Au-delà de l'aspect purement environnemental, la municipalité mène une réflexion plus large autour de la complémentarité des usages des différents espaces, jeux, activités sportives, amélioration de la plage de la côte sauvage et bien d'autres espaces afin de répondre aux besoins des différents publics.

Notons que ce projet porte essentiellement sur le planting des arbres et la lutte contre le réchauffement climatique, la création de nouveaux espaces verts paysagers pour s'inscrire dans une logique durable d'amélioration du cadre de vie de la population.

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE SACRÉE

Innocent Mayala met son premier produit sur le marché



Le maxi single «Mercredi espoir»

Intitulé «Mercredi espoir», l'opus est un maxi single de trois titres dont le premier dure plus de quinze minutes.

Les trois titres sont «*La louange de 16 heures*» (un mélange de chants de louange), «*La reconnaissance*» ainsi qu'un remix du célèbre cantique «*Na ko banga té*».

Le maxi single «*Mercredi espoir*» a été produit par Innocent Mayala lui-même. L'artiste braz-

zavillois qui séjourne à Pointe-Noire, dans le cadre de la promotion de cet opus, prépare un album avec d'autres chantres. Il a exprimé le besoin d'être soutenu et d'avoir un producteur. «*Pour le maxi single Mercredi espoir, j'ai essayé de faire avec les moyens du bord faute de soutien et cela n'a pas été facile. Pour l'album en préparation, nous avons besoin d'un producteur*», a-t-il confié.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Les responsables du projet vert de Pointe-Noire./DR

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

✉ imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



MATCH AMICAL

Le Sénégal affrontera le Brésil

Les Lions de la Teranga vont se mesurer avec la Seleção, avant de recevoir les Diables rouges du Congo pour le compte de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2021.

La Selecao a décidé de se mesurer avec le football africain lors de la prochaine trêve internationale, a-t-on appris. Le Brésil va respectivement affronter, le 10 octobre à Singapour le Sénégal, avant d'en découdre avec le Nigeria, le 13 octobre. Jouer contre le Brésil en amical est un honneur pour le Sénégal qui s'appuiera sans nul doute sur cette rencontre pour mieux préparer ses deux premiers matches des éliminatoires de la CAN en commençant par la réception du Congo, le 11 novembre à Dakar, dans le cadre de la première journée.

La sélection du Brésil voulait jouer contre l'Algérie, championne d'Afrique, mais aucun accord n'a été trouvé avant de valider le choix du Sénégal. Les Lions de la Teranga disposent, en effet, d'un effectif de qualité avec les joueurs qui brillent dans les plus grands championnats européens, dont

leur leader technique, Sadio Mané, lequel a déjà marqué quatre buts en cinq journées de la premier league. Dans son club Liverpool, le Sénégalais impressionne d'autres joueurs de la Selecao, notamment Roberto Firmino et Alisson Bercker. Les vice-champions d'Afrique avaient aussi séduit pendant la dernière phase finale de la Coupe du monde en Russie, se faisant éliminer au premier tour avec le même nombre de points que le Japon (quatre) mais à la différence des cartons jaunes. Le Sénégal a gagné en galon et en maturité. Il veut donc continuer sur cette lancée, ne négligeant aucun détail dans la course à la qualification surtout que le match contre le Congo sera le premier rendez-vous avec son public après la CAN.

Et les Diables rouges ?

Si le Sénégal pense déjà à sa confrontation contre le Congo, du côté de Brazzaville, c'est toute une interrogation. L'impréparation qui est la principale cause des multiples échecs du onze national n'interpelle encore personne.

A titre d'illustration, cela

fait plus d'une année que les dates Fifa passent et se ressemblent pour les Diables rouges. Toujours pas de match au programme. La dernière fois que les Congolais ont joué un match amical international remonte au 25 mars 2018. C'était, d'ailleurs, le dernier de Sébastien Migné sur le blanc des Diables rouges. Le Congo avait battu la Guinée Bissau 2-0, à Paris. Depuis plus rien. L'équipe fanion n'a plus joué ensemble depuis le 24 mars dernier à Harare contre le Zimbabwe, dans le cadre de la sixième journée des éliminatoires de la CAN Egypte 2019.

La trêve internationale de septembre est passée, le constat est le même. Le Congo n'a livré aucun match avec un adversaire de son choix. La prochaine est programmée en octobre et c'est aux dirigeants de saisir cette chance pour préparer l'équipe, précisément le match contre le Sénégal avant la réception de la Guinée Bissau, le 16 novembre, à Brazzaville. Au cas contraire, et les Congolais connaissent mieux ce qui est devenu leur chanson, les mêmes causes produisent les mêmes effets.

James Golden Eloué

VOLLEYBALL

Brazzaville se prépare à accueillir les championnats d'Afrique de la zone 4

Les sixièmes championnats des clubs de la zone 4 vont se disputer du 17 au 28 octobre dans les deux versions, au gymnase Henri-Elendé, a annoncé la Fédération congolaise de volleyball.



Une partie de volleyball à Brazzaville

Les clubs congolais, notamment la Direction générale de la sécurité présidentielle et Kinda Odzoho, disputeront le trophée chez les dames face aux Camerounaises de Fap de Yaoundé, aux Gabonaises de Funny de Libreville et trois clubs de la République démocratique du Congo (RDC). Il s'agit de Volleyball club La Loi de Kinshasa, Canon de Djili et Volleyball club Vita club de Kinshasa. Chez les messieurs, par contre, la compétition regroupera huit équipes. Le Fap de Yaoundé défendra son titre devant les Congolais d'Interclub et Kinda Odzoho, les Gabonais de TGV de Libreville, les Centrafricains de BEAC de Bangui. VC Mwangaza, VC Inter et VC Espoir, tous trois de Kinshasa, représenteront la RDC dans cette compétition qui se disputera sous forme d'un championnat intégral.

L'arrivée de toutes les délégations est donc fixée pour le 17 octobre. La réunion technique est programmée pour le 18 octobre soit un jour avant le démarrage officiel de la compétition.

J.G.E.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 2, 6e journée**Groupe A**

Bobigny prend un point à Mulhouse (0-0). Pythoclès Bazolo, titulaire, a été remplacé à la 85e mn.

Sans Dorian Samba ni Trey Vimalin, absents du groupe, la réserve de Reims bat Schiltigheim 5-3.

Groupe B

La réserve d'Angers chute à Rouen (0-1). Kévin Mouanga était titulaire dans les rangs du SCO, tandis qu'Archi Fataki est entré à la 85e mn chez les Normands.

Le Stade Briochin prend le meilleur sur la réserve de Lorient (3-1). Loris Mouyokolo était aligné dans l'axe de la défense des Merlus, contrairement à Rudy Ebongo, absent. L'Entente-Sannois-Saint-Gratien corrige Oissel (3-0). Wil Matimbou, de retour de sélection, était sur le banc.

Sans Ronald Bafounta, Granville prend un point à Fleury (0-0).

Groupe C

Malgré l'entrée de Fulgency Kimbembé à la 63e mn, Saint-Pryvé-Saint-Hilaire concède le nul dans les derniers instants sur le terrain de la réserve de Nantes (1-1).

Les Herbiers et Davel Mayela, remplacé à la 85e, prennent les trois points face à Romorantin (1-0).

Mené 1-0 sur son terrain, Blois bat finalement Bourges (2-1). Jean-Bertrand Badia Mouanga, titulaire, a marqué le second but de son équipe à la 70e mn. Daniel Moutala est entré à la 81e, contrairement à Herman Mongomba, absent. Angoulême concède le nul face à Colomiers (0-0). De retour de blessure, Kévin Mondziaou Zinga est entré à la 64e mn.

Groupe D

Louhans-Cuiseaux fait le plein face à Saint-Raphaël (3-1). Kévin Mingoua était titulaire chez les locaux, comme Jonathan N'Sondé dans les rangs des visiteurs. La réserve de Marseille chute



Jean-Bertrand Badia Mouanga a marqué son premier but de la saison (DR)

face à Yzeure (0-2). Avec Niels Nkounkou titulaire. Match nul entre Saint-Priest et Martigues (1-1). Seul Ronald Ngouma était titulaire, puisque Christopher Bitsamou

est blessé et que Jean-Bryan Boukaka et Juvrel Loumingou étaient laissés à la disposition de l'équipe réserve.

Dans le groupe martégal, Chris Malonga était titulaire et

a joué toute la rencontre. Chrislain Batsima et la réserve de Monaco l'emportent à Nîmes (2-1).

Camille Delourme